

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 33 (1987)
Heft: 2

Artikel: Croix-Rouge suisse : la dame de cœur
Autor: Wiedmer-Zingg, Lys
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848383>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CROIX-ROUGE SUISSE

VÉCU : Elle côtoie les déshérités de Suisse depuis plus de 35 ans

La dame de cœur

Nous sommes un Etat social. A première vue, il semble que tout le monde vit bien dans cette Suisse riche. Mais il y a l'envers de la médaille : des personnes qui doivent s'en sortir avec le minimum vital. Or dans notre pays, la pauvreté a quelque chose de suspect ; c'est pourquoi il existe chez nous certainement davantage de pauvres honteux qu'ailleurs.

Par Lys Wiedmer-Zingg

La Croix-Rouge ne verse pas de rente et n'est pas un office des affaires sociales ; mais elle est prête à venir en aide à une personne se trouvant dans une impasse financière.

Une vie au service des déshérités



Elsi Aellig, au début des années 50, lorsqu'elle dirigeait le transport des enfants. Elle est aujourd'hui responsable du secteur social de la CRS.

ACTIO 9/86

Elsi Aellig dirige le Service des Affaires sociales de la Croix-Rouge suisse, qui englobe l'ergothérapie, les recherches (service de recherches et réunification des familles), les activités des assistants bénévoles Croix-Rouge, les autocars pour handicapés ainsi que les demandes d'aide individuelles provenant de Suisse et de l'étranger.

En 35 ans de travail auprès de la Croix-Rouge suisse, Elsi Aellig a assisté à toute une série de transformations survenues au sein de l'organisation, dans la société et dans sa propre existence. Elle raconte : "Au fil des ans, on m'a confié tellement de tâches différentes que c'est comme si j'avais exercé une demi-douzaine de professions".

Elle cite comme exemple des parrainages pour les "Familles et personnes seules vivant en Suisse" et les parrainages SOS-Aide individuelle : "Autrefois, il n'était pas rare qu'un contact personnel s'établisse entre parrains et filleuls. On échangeait des cadeaux et de

la correspondance. On avait fait connaissance et on se rendait visite. De nos jours, on préfère refuser toute aide plutôt que de sortir de l'anonymat". Voilà le résultat du système de prévoyance sociale en vigueur en Suisse.

Les grandes opérations de parrainage telles que celles mises sur pied au début des années cinquante, avec notamment "Un lit pour chaque enfant suisse", ne sont plus d'actualité.

Par contre, nous recevons un nombre croissant de demandes d'aide financière en cas de difficultés insurmontables.

Elles sont le fait de personnes qui n'ont pas de caisse-maladie et qui tombent brusquement malades, ou d'autres qui voient leur minimum vital déjà modique considérablement menacé par la franchise. Il arrive aussi que nous payions durant quelques mois les primes des caisses-maladie pour une personne connaissant des difficultés financières. Toutefois, la Croix-Rouge ne verse aucune contribution d'entretien ; c'est là l'affaire des offices de prévoyance sociale. En cas d'impasse due au chômage, à un accident, à une maladie grave, mais aussi à un incendie, nous apportons une aide substantielle en fournissant des lits et de la literie ou des vêtements à une famille ou à une personne seule.

Nous répondons aux appels à l'aide dans les plus brefs délais et sans formalités administratives excessives.

Grâce à la générosité d'un couple bernois (dont l'épouse est malheureusement décédée depuis), nous avons pu créer un fonds qui nous permet de prendre en considération des demandes spéciales. Nous avons participé par exemple au financement d'une machine à traire destinée à un paysan qui ne pouvait plus traire à la main, en raison d'une maladie de cœur. Grâce à la fourniture d'une pompe à eau, nous avons pu faciliter considérablement la vie d'une famille de paysans de montagne, qui devait descendre chaque jour chercher de l'eau au pied du rocher sur lequel se trouve sa ferme.

Nous prêtons également une oreille attentive aux étrangers qui connaissent des problèmes particulièrement délicats. L'assistante sociale d'un hôpital nous a ainsi fait part du

cas de deux jeunes sœurs yougoslaves qui travaillent en Suisse comme ouvrières d'usine. Lorsque leur frère est tombé malade, elles sont allées le chercher en Yougoslavie et l'ont ramené en Suisse, où une opération urgente a pu être effectuée. Pendant des années, les deux sœurs ont prélevé de l'argent sur leur maigre salaire pour payer les dettes accumulées. Nous sommes alors intervenus pour leur apporter notre aide.

Une aide dont l'utilité est évidente

La période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale représente pour Elsi Aellig une époque particulièrement belle et un exemple d'aide au vrai sens du terme. Elle organisait alors, au début des années cinquante, les transports d'enfants en provenance des pays détruits par la guerre et qui venaient passer quelques mois de vacances en Suisse. Elle discutait avec les CFF, s'occupait de trouver des accompagnants bénévoles : "J'étais chaque fois émue jusqu'aux larmes lorsque j'assistais à l'arrivée des enfants émaciés, au regard apeuré. Après trois mois de vacances, on les reconnaissait à peine ; ils repartaient potelés, avec de bonnes joues roses et un sac à dos rempli de plaques de lard et autres merveilles pour leur famille.

Une mère habitant Francfort n'a véritablement pas reconnu son propre enfant, à son retour de Suisse.

En 1960, une nouvelle tâche attendait Elsi Aellig. On lui confia la poursuite des opérations de secours mises en route après la guerre et la guerre civile dans la région de la Macédoine en Grèce. On distribuait des paquets contenant des couvertures de laine, des vêtements et des chaussures, et on fournissait une machine à coudre aux jeunes filles ayant suivi une formation de couturière. La Croix-Rouge a également ramené en Suisse de nombreux groupes d'enfants atteints de tuberculose, afin qu'ils suivent une cure. Par la suite, elle a construit sur place, en Grèce même, un établissement de prévention, dans un monastère. Davantage d'enfants ont ainsi pu y recouvrer la santé, sans que les frais augmentent pour autant. Mais ce n'était qu'une aide partielle, puisqu'il fallait ensuite les renvoyer dans les

(Suite page 20).



canton du valais

L'étonnante activité d'une Hollandaise en Valais

Durant vingt-cinq ans soit de 1962 à aujourd'hui une ressortissante hollandaise, Mme Ann Wolff-Parser, s'est livrée dans la station valaisanne de Verbier, dans la discrétion la plus totale, à une activité humanitaire hors du commun. Elle a réussi en effet à offrir gratuitement des vacances d'une ou deux semaines, à quelque dix mille personnes dans le besoin, en ouvrant largement ses six appartements à d'anciens détenus, anciens prisonniers politiques, handicapés ou à des marginaux dans le besoin. La station de Verbier vient de souligner le geste de Mme Wolff, laquelle avait été précédemment, sans bruit, nommée membre d'honneur de l'Association internationale des anciens prisonniers politiques et sacrée "chevalier de l'Ordre Orange et Nassau" par la reine Juliana.

Ann Wolff a raconté comment elle avait connu tout enfant dans les rues d'Amsterdam où elle naquit, la misère et la faim. Elle décida à l'âge de 15 ans de passer sa vie au service d'autrui. Héritière soudain d'une importante fortune, elle allait se mettre à disposition jour et nuit des déshérités de la vie. Durant ses vingt-cinq ans, couchant elle-même sur un simple divan de salon, elle offrit toutes les chambres de ses appartements principalement à d'anciennes victimes des camps nazis puis à des détenus à des sourds-muets handicapés et pauvres, ceux qui avaient besoin de vacances et qui ne pouvaient pas s'en offrir.

Cette étonnante "fée des neiges" s'occupe du transport de ses pensionnaires, cherche leurs bagages, fait les courses, la cuisine, tricote, anime des soirées récréatives et dévale encore, à 72 ans, les pistes de Verbier avec une joie débordante. Elle accueille ses dix mille protégés au rythme de quarante personnes à la fois au temps de son activité la plus fébrile et poursuit aujourd'hui cette sorte de "charité à la carte" en répétant qu'elle est faite "pour donner et non pas pour recevoir."

LIBERTÉ
ET
PATRIE

canton de vaud

Une marchande de fleurs vaudoise lègue sa propriété à la protection de la nature

Une Vaudoise qui vendait des fleurs séchées au marché de Lausanne a légué à l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN) qui a son siège à Gland (VD), une propriété d'une valeur d'environ 850.000 francs située à Belmont-sur-Lausanne, un petit village aujourd'hui en pleine expansion. « C'est une surprise », a déclaré la direction de l'UICN, lorsqu'elle a appris qu'elle était « seule héritière » de Mme Juliette Nicollier, décédée en 1985 à 71 ans.

Mme Nicollier a fait don de sa maison vieille de deux siècles et d'une réserve naturelle de 15 000 m² à la plus grande institution mondiale de protection de la faune et de la flore. Fondée en 1948, l'UICN compte actuellement 520 membres (Etats, organismes de droit public ou de droit privé) et 3000 savants siégeant dans ses commissions. Elle collabore avec les Nations Unies et avec les gouvernements pour mettre en œuvre une « stratégie mondiale de la conservation de la nature ».

Dominant le Léman, la maison de Mme Nicollier fut d'abord une forge et une fromagerie puis une école, avant d'être rachetée par son père il y a une cinquantaine d'années. Amoureuse de la nature, Mme Nicollier cultivait des fleurs qu'elle portait en ville chaque mercredi et samedi ; avec le temps, elle était devenue une figure du marché de Lausanne, rue de Bourg. Elle était aussi artiste et les nombreuses toiles qu'elle a laissées représentent des paysages locaux, jardins et maisons pittoresques. Il y a quelques années, elle avait échangé des terres agricoles qui lui appartenaient près du village contre une propriété plus sauvage et non cultivée.

Aujourd'hui, cette « réserve » est un terrain pentu où se mêlent les arbres fruitiers, la prairie et la forêt et qui contraste fortement avec les pelouses des villas et immeubles locatifs récents. Conservée selon les principes de M. Jean Racine, locataire et ami de Mme Nicollier depuis quarante ans, la réserve abrite d'innombrables formes animales et végétales, dit l'UICN. Les fruits tombent au sol et sont mangés par les bêtes ; les fleurs sont à la disposition des oiseaux et des abeilles. Les prairies ne sont fauchées qu'une fois l'an, après que les plantes ont disséminé leurs semences.

Le testament de Mme Nicollier stipule que la réserve doit « rester intacte ». L'UICN s'est tournée pour cela vers la section vaudoise de la Ligue suisse pour la protection de la nature.



canton de zurich

Le Grütli introduit le système de bonus dans l'assurance-maladie

La société d'assurance Grütli a décidé d'innover en matière d'assurance-maladie. Un système de bonus permet de récompenser par des baisses de primes, les assurés qui n'ont pas recours aux prestations de l'assurance. Hans Tempelmann, président du conseil d'administration du Grütli a indiqué, à Zurich, que ce nouveau système, qui doit encore recevoir l'aval de l'Office fédéral des assurances sociales, incitera le preneur d'assurance à avoir un comportement raisonnable.

L'avantage de ce système, selon les responsables du Grütli, est de laisser à l'assuré la possibilité de décider quels seront les frais qu'il prendra lui-même à sa charge et lesquels seront remboursés par l'assurance.

Pendant une année, l'assuré qui aura contracté une assurance bonus sera soumis à une période d'observation. Si pendant ce laps de temps il ne doit suivre aucun traitement remboursé par l'assurance, il verra ses primes diminuer de 15 % l'année suivante, puis de 10 % chaque année où il ne recourt pas à l'assurance. Après quatre ans, l'assuré atteindra le tarif minimum soit le 55 % des primes de départ.

Le système mis sur pied par le Grütli est semblable à celui adopté par les assurances en matière de primes RC pour les véhicules à la différence que les systèmes du malus (supprimé en cas de recours répétés à l'assurance) est expressément exclu. Même en cas de remboursements durables de prestations, l'assuré ne devra pas s'acquitter d'une franchise supérieure.

Les responsables de l'assurance voient dans ce système une mesure susceptible de limiter les coûts dans le domaine de la santé.

(Suite de la page 17)

logements insalubres. C'est pourquoi on a intégré au programme d'aide l'assainissement des habitations. Des locaux humides et sentant le renfermé ont été transformés en pièces claires et accueillantes, grâce à la pose de fenêtres plus grandes, d'un plancher de bois et grâce à un nouveau crépi. Ça et là, on a ajouté à la vieille masure insalubre une nouvelle chambre pour les enfants ; on a même subventionné de nouvelles constructions.

Elsi Aellig se souvient : "A cette époque, j'ai appris à m'imposer comme femme dans un monde dirigé par les hommes. Ma vie durant, j'en serai reconnaissante à la Croix-Rouge."

A titre de post-formation, Elsi Aellig a suivi entre 1961 et 1964 les cours du soir de l'Ecole d'assistants sociaux, où elle a obtenu son diplôme.

Recherches dans l'intérêt des familles

Le terme froid de recherches (Services de recherches et de réunification des familles) cache un nombre impressionnant de destinées humaines dont s'occupe Elsi Aellig, du Service santé et affaires sociales de la CRS.

Les dossiers sont épais, de même que les classeurs dans lesquels sont rangés tous les cas. Les collaboratrices de ce service procèdent comme des criminalistes. Le bureau de recherches commence à fonctionner lorsqu'un frère hongrois désire retrouver sa sœur partie autrefois pour la Suisse, le frère ou la sœur, le père, le fils, la mère, la fille, etc. Selon le cas, on se renseigne auprès de l'Office fédéral de la police ou des offices de contrôle des habitants des communes, pour savoir s'ils possèdent des renseignements sur les disparus. Lorsqu'on réussit à repérer une personne recherchée, il s'agit avant tout d'entrer en contact avec elle. Car la CRS ne transmet aucune adresse sans l'accord de la personne concernée.

Une famille réunie, c'est plus qu'une récompense. Tout le service s'en réjouit, Elsi Aellig en tête.

La pauvreté se cache derrière la prospérité. Elle laisse aussi dans l'ombre ceux qui ont fait vocation de la soulager. Elsi Aellig fait partie de ces personnes dont on parle peu.

ACTIO